



## EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU SAMEDI 29 AVRIL 2023**

**Affaire n° 01-20230429**

**Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil  
Municipal du samedi 25 mars 2023**

### NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

2 mai 2023

*Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités – Article L.2121-25*

### Date de convocation

le 21 avril 2023

### Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 33
- représentés : 13
- absents : 3

L'an deux mille vingt-trois, le samedi vingt-neuf avril à neuf heures cinquante-huit, les membres du Conseil Municipal de la commune du Tampon, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur André Thien-Ah-Koon, Maire

### Étaient présents :

André Thien-Ah-Koon, Jacquet Hoarau, Laurence Mondon, Charles Emile Gonthier, Augustine Romano, Gilberte Lauret-Payet, Marie Hélène Genna-Payet, Marcelin Thélis, Mansour Zarif, Liliane Abmon, Dominique Gonthier, Sylvie Leichnig, Maurice Hoarau, Jean Richard Lebon, Sylvie Jean-Baptiste, Marie-Claire Boyer, Daniel Maunier, Henri Fontaine, Jean-Pierre Thérincourt, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Mimose Dijoux-Rivière, Catherine Turpin, Jean-Pierre Georger, Serge Técher, Martine Corré, Véronique Fontaine, Serge Sautron, Jean-Philippe Smith, Eric Ah-Hot, Evelyne Robert, Gilles Fontaine, Josian Soubaya Soundrom, Gilles Henriot

### Étaient représentés :

Bernard Picardo par Gilberte Lauret-Payet, Patrice Thien-Ah-Koon par Marie Hélène Genna-Payet, Marie-Lise Blas par Jean-Pierre Georger, Jack Gence par Mansour Zarif, Albert Gastrin par Catherine Turpin, Francemay Payet-Turpin par Daniel Maunier, Patricia Lossy par Augustine Romano, Noëline Domitile par Mimose Dijoux-Rivière, Régine Blard par Jacquet Hoarau, Doris Técher par Sylvie Leichnig, Allan Amony par Charles Emile Gonthier, Nathalie Bassire par Gilles Fontaine, Monique Bénard par Gilles Henriot

### Étaient absents :

Nadège Schneeberger, Jean-Yves Félix, Nathalie Fontaine

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence Mondon a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Affaire n° 01-20230429**

**Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil  
Municipal du samedi 25 mars 2023**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le rapport n° 01-20230429 présenté au Conseil Municipal du 29 avril 2023,

**Considérant** la séance du Conseil Municipal du samedi 25 mars 2023,

**Le Conseil Municipal,**  
**réuni le samedi 29 avril 2023 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,**

**Entendu** l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir débattu et délibéré

**Approuve à l'unanimité**

**Article unique** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du samedi 25 mars 2023.

**Pour extrait conforme,**

**Secrétaire de séance,**

**Par délégation de fonction,**